



## AVIS DE CONVOCATION À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SÉANCE ORDINAIRE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE qui se tiendra :



**LE MERCREDI, 15 JUIN 2022**

**16 H 30**

Inscriptions à partir de 16 h

## CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-CONSTANT

330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2

**Le souper de fin d'année  
sera servi après l'Assemblée générale  
(vers 18H30),  
INVITATION  
À TOUTES ET TOUS,**

#### INSCRIPTIONS REQUISES :

**Afin de commander le bon nombre de repas,  
vous devez vous inscrire au plus tard le  
10 juin 2022**

#### Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien : <https://forms.office.com/r/cxchkBkNht>
- Cliquez sur le bouton **INSCRIPTIONS** sur la page d'accueil du site de L'APL ([www.lignery.ca](http://www.lignery.ca))
- Appelez au 450-659-5491

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 juin 2022;
3. Rapport de la présidente ;
4. Négoc 2023;
5. Élections au Conseil exécutif ;
6. Élections au Comité d'éthique;
7. Informations;
8. Nouvelles de mon milieu;
9. Questions diverses...



Martine Provost, présidente

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)  
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1  
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491  
Courriel : [z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net)  
Site web : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

## SÉANCE DE CHOIX DE TÂCHE

### EN FP ET EDA

**20 juin 2022 à 17h00 à La Citière \***

**RENCONTRE PRÉPARATOIRE : 16 juin 2022 16 h 30 à L'APL \***

❖ **Appeler à L'APL pour vous inscrire (450-659-5491 // 438-320-5491)**

## RENCONTRES PRÉPARATOIRES ET SÉANCES DE CHOIX DE POSTE DU MOIS D'AOÛT 2022 – SECTEUR JEUNES

Rencontres d'information avant les séances de choix de postes du mois d'août.

AU BUREAU DE L'APL \*

11 août 2022	➤ 9 h	Tous les champs du secondaire et le champ 01 secondaire (incluant autisme (AUT) et santé mentale (GSM) primaire et secondaire)
11 août 2022	➤ 13 h 30	Préscolaire et primaire : champ 02 préscolaire (PRE) et champ 03 général (PGE) incluant art dramatique (ARD) et danse (DAN)
12 août 2022	➤ 10 h	Spécialiste du primaire champs : 04 anglais (ALS), 05 éducation physique (EDP), 06 musique (MUS), 20 francisation (ACP) et champ 01 primaire (sauf autisme (AUT) et santé mentale (GSM))



L'APL communiquera avec vous entre le 2 août et le 6 août afin de confirmer votre participation à la rencontre d'information.

Séances de choix de postes du mois d'août 2022 – CSSDGS – À LA CITIÈRE \*

15 août 2022	➤ 9 h	Tous les champs du secondaire et le champ 01 secondaire (incluant autisme (AUT) et santé mentale (GSM) primaire et secondaire)
15 août 2022	➤ 13 h 30	Préscolaire et primaire champ 02 préscolaire (PRE) et champ 03 général (PGE) incluant art dramatique (ARD) et danse (DAN)
16 août 2022	➤ 10 h	Spécialiste du primaire champs : 04 anglais (ALS), 05 éducation physique (EDP), 06 musique (MUS), 20 francisation (ACP) et champ 01 primaire (sauf autisme (AUT) et santé mentale (GSM))

\* Les modalités des rencontres (mode virtuel ou mode présentiel) vous seront acheminées ultérieurement. Surveiller nos publications dans les INFO APL ainsi que dans la correspondance du CSS.

### ASSURANCES COLLECTIVES VERSUS CONTRAT À TEMPS PARTIEL

A) Si votre contrat s'est terminé en mai ou se termine en juin, toutes vos protections seront maintenues jusqu'au 31 août qui suit la fin de votre contrat. Vos primes seront prélevées sur votre dernière paie.

Que se passe-t-il après le 31 août ?

1. Si vous obtenez un nouveau contrat, vos protections seront reconduites et vos primes seront prélevées à nouveau sur vos paies.
2. Si vous n'obtenez pas de contrat à la rentrée :



➔ Vous serez facturé pour 120 jours supplémentaires ;



➔ Vous pouvez choisir de prolonger cette assurance. Dans ce cas, il faut informer l'employeur et lui indiquer que vous voulez maintenir vos protections. Le Centre de services scolaire communiquera avec Desjardins et vous enverra par la poste une facture pour 120 jours supplémentaires.

B) Si votre contrat s'est terminé avant le mois de mai, ce sont les mêmes modalités que si vous n'avez pas de contrat à la rentrée qui s'appliqueront à la fin du contrat [A 2]. Après quoi, vos protections se termineront à moins d'avoir obtenu un nouveau contrat.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Guy Poissant au bureau de L'APL.

### Dépassement des maxima d'élèves

En juin, si vous êtes ou avez été en dépassement du maxima d'élèves par classe durant l'année scolaire, il est recommandé de compléter le formulaire « Demande de compensation » et de l'acheminer à votre direction, au CSS ET à L'APL.

Pensez y inclure :

- La documentation utile (liste de classe, PIA, demandes de services, etc.)
- Le nom de la personne suppléante (au besoin)
- Les nom des spécialistes

**Formulaire 2021-2022 :**

[Secteur Jeunes - Préscolaire et primaire](#)

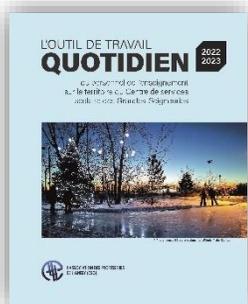
Obtenez les formulaires sur le site de L'APL ➔

[Secteur Jeunes - Secondaire](#)

[Documents / Documents de référence / Dépassement des maxima d'élèves par groupe]

[Secteur formation professionnelle](#)

### L'OUTIL DE TRAVAIL QUOTIDIEN EST DE RETOUR !



ATTENDEZ AVANT DE COMMANDER VOTRE AGENDA OU VOTRE CAHIER DE PLANIFICATION 2022-2023

L'Outil de travail quotidien 2022-2023 en format 8,5 X 11 « cahier de planification » sera de retour pour une cinquième année. [Planifio](#) (L'outil de travail quotidien en ligne) sera également de retour pour une 2<sup>e</sup> année.

Ils seront offerts gratuitement à tous les membres de L'APL.

- **Objectif : distribution en juin 2022.**
- ➔ **Un véritable outil de planification conçu pour le personnel enseignant.**

